

Programme de Révision : Anglais juridique L3 S6

Le cours d'anglais du second semestre vise à approfondir les connaissances des étudiants relatives au système juridique américain.

À cet égard, l'attention se portera sur l'organisation des tribunaux fédéraux et fédérés et sur la procédure pénale américaine.

Le cours s'intéressera également aux professions juridiques aux États-Unis et abordera quelques notions générales sur l'organisation institutionnelle et politique des états fédérés.

L'ouvrage de référence reste le même qu'au premier semestre :

The English of Law : U.S. Law and Politics

chez Belin Sup (toutes les éditions conviennent).

Les étudiants étudieront les chapitres suivants :

- chapitre 4 "The Federal Court System : Structure and Jurisdiction"
- chapitre 5 "State Governments and Court Systems"
- chapitre 6 "Legal Practice in the United States"
- chapitre 7 "Criminal Law and Procedure"

L'attention des étudiants se portera tout particulièrement sur les premières pages de chaque chapitre, consacrées au cours et aux définitions.

L'examen durera 1h30 et comportera trois parties :

Questions de compréhension sur un texte de presse récent ;

Questions de cours ;

Questions de grammaire - auxquelles les étudiants pourront s'entraîner grâce aux exercices de grammaire que contient chaque chapitre, en fin de section.